



## Procès-verbal de soutenance d'une Habilitation à Diriger les Recherches de l'Université Claude Bernard Lyon 1

Arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches

Présentée par Madame **SYMONDS Clémentine**, né le 26 octobre 1976 à TOULOUSE (31)

N° d'ordre : **024-2019**

**En vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger les Recherches :**

Titre des Travaux : « *Systèmes métal-semiconducteur pour le couplage fort lumière/matière et pour le développement de sources laser* »

**Le jury présidé par ..... et composé de :**

Civilité Nom Prénom	Grade/qualité	Etablissement d'exercice	Rôle	Signature
<b>M. BREVET Pierre-François</b>	Professeur des Universités	Université Lyon 1	Examineur	
<b>Mme DELEPORTE Emmanuelle</b>	Professeure des Universités	Ecole Normale Supérieure de Cachan	Rapporteur	
<b>M. DE WILDE Yannick</b>	Directeur de Recherche	CNRS PARIS	Examineur	
<b>M. GAUTHIER-LAFAYE Olivier</b>	Directeur de Recherche	CNRS TOULOUSE	Examineur	
<b>M. HOUDRÉ Romuald</b>	Professeur	École Polytechnique Fédérale de Lausanne	Rapporteur	
<b>M. PLAIN Jérôme</b>	Professeur des Universités	Université de Technologies de Troyes	Rapporteur	

**Après délibération le jury,**

donne droit                       ne donne pas droit

**à la délivrance de l'Habilitation à Diriger des Recherches de l'Université Claude Bernard Lyon1.**

**Fait et signé en séance, à ..... le .....**

Vu le Président de l'Université  
Claude Bernard Lyon 1

Frédéric FLEURY



## **Rapport de soutenance d'une Habilitation à Diriger des Recherches de l'Université Claude Bernard Lyon 1**

Arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches

**Présentée par Madame SYMONDS Clémentine à Lyon, le 17 juillet 2019**

N° d'ordre : **024-2019**

Titre des travaux : « *Systèmes métal-semiconducteur pour le couplage fort lumière/matière et pour le développement de sources laser* »

BREVET Pierre-François	DELEPORTE Emmanuelle	DE WILDE Yannick
GAUTHIER-LAFAYE Olivier	HOUDRÉ Romuald	PLAIN Jérôme

Le président signe le rapport de soutenance, qui est contresigné par l'ensemble des membres du jury présents à la soutenance. Si un membre est présent en visioconférence, l'indiquer à la place de la signature.

L'original signé de ce document doit être transmis à la DRED – Service des études doctorales – Bâtiment Atrium – 43 bd du 11 novembre – 69622 Villeurbanne cedex